

la nouvelle lettre

rt : .
rt : 0411 87909
: 1951-4727

N°975 du 17 Novembre 2008

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

LA RETRAITE À 70 ANS

Je ne vous parlerai ni des premiers discours d'Obama, ni du Congrès de Reims, ni du sommet des Vingt. Je reviendrai à un sujet plus modeste, mais aussi plus réaliste, qui va peser sur la vie quotidienne de millions de Français. Il s'agit des retraites.

Le Parlement est en train de débattre de la possibilité de rester en activité jusqu'à 70 ans, sans pour autant remettre en cause l'âge légal de la retraite, qui reste fixé pour l'instant à 60 ans. C'est une liberté qui est offerte à des volontaires, qui trouvent dans cette affaire deux motifs de satisfaction : d'une part ils n'ont plus le sentiment d'être condamnés à l'inactivité alors même qu'ils sont en pleine forme, ils ne veulent plus être mis au rebut ; d'autre part, ils complètent leurs droits à retraite s'ils craignent de voir leurs pensions amputées. Pour peu que la législation fiscale donne quelques exemptions ou que l'assurance vieillesse donne un bonus, prolonger son activité est une bonne opération (dans certains pays, la majoration de pension est de 5% par année d'activité au-delà de l'âge légal).

Cette évolution est-elle la voie de l'avenir ?

J'aborde cette question dans l'ouvrage, écrit avec mon ami et collègue Georges LANE, dont je viens de déposer le manuscrit, et qui sera présenté à Paris le 2 décembre prochain.

Il s'agit du second volume d'une trilogie sur le thème « Futur des retraites et retraites du futur ». Dans le précédent volume, publié en mai dernier, nous avons expliqué pourquoi le système français actuel est condamné à l'explosion. Il fonctionne en effet suivant le principe de la répartition, qui consiste à utiliser immédiatement les cotisations versées par les actifs pour payer les pensions des retraités. Le système ne peut fonctionner que s'il y a beaucoup d'actifs et peu de retraités, or nous sommes exactement dans la situation inverse, et le vieillissement de la population ira en s'accroissant. Il y avait plus de 4 actifs pour 1 retraité en 1960, aujourd'hui il y a 1,40 actifs, et en 2030 il y aura un actif pour un retraité.

Ce déséquilibre est observé dans pratiquement tous les pays riches (membres de l'OCDE par exemple). Comment le traite-t-on dans ces pays ? C'est l'objet de notre nouvel ouvrage que d'analyser les réformes qui ont cours à l'étranger. Certaines de ces réformes sont très anciennes, la première en date et en célébrité est celle réalisée au Chili en 1980 par José Piñera, ministre du travail. Un chapitre de notre livre contient un article de ce grand pionnier, qui explique comment la répartition a été totalement abandonnée au profit de la capitalisation. En Grande Bretagne également, bien avant Margaret Thatcher, les travaillistes avaient réduit au minimum la répartition et encouragé les Britanniques à prendre leurs responsabilités en adhérant à des fonds de capitalisation. Suédois, Australiens, Polonais, sont également connus pour les mesures révolutionnaires qu'ils ont prises. En Suisse, la capitalisation assure 60% des retraites. En revanche, il y a eu plus de difficultés pour les Allemands, les Italiens et les Belges à trouver les voies d'une réforme radicale.

C'est que les hommes politiques hésitent toujours entre deux directions : pratiquer des réformes paramétriques ou systémiques. Je m'explique.

Les réformes paramétriques s'efforcent de « sauver la répartition ». Les niveaux des cotisations et des retraites dépendent en effet d'un certain nombre de paramètres : l'âge légal de la retraite, le nombre d'années de cotisation, le revenu qui sert de base au calcul des pensions (le dernier revenu, le revenu moyen sur 10 ans, 20 ans, sur les meilleures années, etc.), le déroulement de la carrière, la situation familiale, et bien d'autres choses encore. La retraite à 70 ans proposée en France, et qui soulève déjà tant de polémiques, appartient à cette catégorie de réformes paramétriques. En poussant la logique de la réforme jusqu'à son terme, si tous les Français prenaient leurs retraites à 85 ans il n'y aurait plus de risque pour le système !

Les réformes systémiques sont celles qui font confiance à un autre système, la capitalisation : l'argent des cotisations alimente un compte personnel pour le futur retraité, un fonds de pension, une compagnie d'assurance ou une banque est chargée de le faire fructifier. 100 euros placés pendant 10 ans à 4% deviennent 148 euros. Celui qui aura capitalisé durant 40 ans de sa vie active se trouvera à la tête d'un joli capital au jour de sa retraite. Un smicard partira avec une retraite supérieure à son salaire actuel !

On nous objecte que la capitalisation est aléatoire, et la crise financière serait là pour briser toutes les illusions : l'argent confié aux financiers s'évaporerait. Nous n'avons aucun mal à démontrer que c'est une vue de court terme, ignorant tout des marchés financiers, et que sur une période relativement courte (15 ans) le lissage des rendements financiers est pratiquement acquis, et qu'en allongeant la période (jusqu'à 40 ans par exemple) il n'y a plus aucun risque. Par contraste, la répartition conduit inéluctablement à la ruine du retraité.

La question qui se pose est donc celle-ci : pourquoi pas en France ? Pourquoi la classe politique unanime et les syndicats, voire même le patronat, veulent-ils absolument « sauver la répartition » alors que la capitalisation s'impose et réussit ailleurs ?

Jacques Garello

Conjoncture

CROISSANCE ZÉRO

Jusqu'au mois dernier, le gouvernement s'accrochait à ses prévisions de croissance qui soutenaient le projet de budget pour 2009 : 1 à 1,5% de hausse du PIB. Nous avons alors mis en doute ses prévisions, parlant de « la France en panne ». Mais les conjoncturistes envisageaient encore 0,8% de croissance en 2009. Les choses ont été très vite et nous ont, hélas, donné raison : ce sera, selon la Commission européenne, 0% et même, pour le FMI, une récession de 0,5%. Seule consolation : les autres ne vont pas mieux. Mais ils sont mieux armés pour rebondir le moment venu, car la récession ne durera pas éternellement.

On passe de 1% à 0% de croissance

Nous n'avons jamais beaucoup cru aux analyses de prévisions conjoncturelles, car l'exercice est souvent de peu d'intérêt, les prévisions sont sans cesse démenties et une dispute sur un ou deux dixièmes de point n'a aucune importance. Ce qui compte, ce sont les éléments de fond, la capacité d'une économie à s'adapter et à rebondir, la flexibilité et la mobilité, le dynamisme des entrepreneurs, la qualité des institutions et des incitations, notamment fiscales. Mais nous sommes sensibles aux mouvements de fond, et nous avons considéré que les structures de l'économie française (administratives, fiscales, sociales, réglementaires) la condamneraient au déclin.

Cette fois, l'évolution des prévisions est si radicale que nous ne pouvons rester indifférents. Déjà, à l'occasion de la présentation du budget 2009, le gouvernement avait prévu une croissance du PIB comprise entre 1% et 1,5%. Puis, face à la crise qui se développait, il a choisi le bas de la fourchette, soit 1% et s'y est accroché contre toute évidence. La publication coup sur coup de deux prévisions majeures a obligé le gouvernement à réagir.

C'était d'abord la Commission européenne, la veille d'une rencontre des ministres des 27, qui avait tiré le signal d'alarme. En 2008 la croissance serait au mieux de 0,9%, le premier trimestre ayant sauvé la situation. Mais celle-ci se dégrade de trimestre en trimestre et la Commission annonce pour 2009 une croissance zéro, ce qui ne s'était pas vu depuis des années. Nous pouvons seulement nous consoler en nous disant que nous ne sommes pas seuls et que l'Allemagne serait aussi à 0% en 2009 ; l'Angleterre à -1%, l'Italie à 0%, l'Espagne à -0,2% : on hésite encore entre stagnation et récession. La zone euro est à +0,1%.

Et de 0% à - 0,5%

Deux jours plus tard, le FMI entrait à son tour dans la danse, alors qu'il avait déjà publié des prévisions, en baisse, début octobre ; un mois après, nouvelle révision à la baisse, cette fois franchement inquiétante : recul du PIB français en 2009 de 0,5%, de 0,7% aux Etats-Unis, de 0,5% dans la zone euro, de 0,8% en Allemagne, de 0,6% en Italie, de 0,2% au Japon, de 1,3% au Royaume-Uni : tous ces chiffres sont négatifs, ce qui signifie une récession, ce qui n'était arrivé que deux fois depuis la guerre. Bien sûr, ce n'est pas 1929; 0,5% de chute en moyenne, c'est grave, mais pas au point de rappeler la grande dépression.

Du coup, après avoir bafouillé quelques jours, le gouvernement français ne pouvait faire autrement que de réviser ses prévisions à la baisse. En attendant les chiffres de l'INSEE, le ministre de l'économie a parlé pour 2009 d'une croissance comprise entre 0,2% et 0,5%. Ce n'est pas encore l'épreuve de vérité, puisqu'on sera un point en dessous, mais c'est une reculade spectaculaire. Pourquoi le gouvernement a-t-il reconnu une part de vérité ? Parce que ces prévisions conditionnent le budget 2009, les recettes fiscales, donc le déficit public.

Le gouvernement a donc annoncé qu'il allait revoir sa copie budgétaire, alors que le Parlement est encore en train de voter ce budget désormais caduc, puisque irréaliste. Du coup, selon le gouvernement, le déficit public de la France devrait être de 2,9% cette année et de 3,1% en 2009. Nous voilà hors des clous des traités européens, et on est loin du retour à l'équilibre promis à Bruxelles avant la fin de la législature.

Les déficits publics s'envolent et les traités européens avec

C'est sur ce point que la Commission européenne a marqué son désaccord avec le gouvernement français. Selon elle, le déficit public de la France serait dès 2008 de 3%, en 2009 de 3,5%, en 2010 de 3,8%, loin de l'équilibre promis pour l'année suivante. Certes, nous ne sommes pas les seuls, mais l'Allemagne sera à l'équilibre en 2008 et son déficit ne sera que de 0,2% en 2009; nous pourrions nous consoler avec les 7,2% de déficit de l'Irlande en 2010 et les 6,5% de l'Angleterre ! Voilà le traité de Maastricht enterré. Mais le déficit public moyen dans la zone euro ne sera que de 1,8%, nous en sommes au double.

Qu'est-ce que cela signifie pour la France ? Plus de déficit, cela veut dire une dette croissante, qui se rapproche des 70% du PIB, loin des 60% maximum autorisés ; cela veut dire des intérêts de plus en plus élevés, qui vont plomber les budgets futurs et cela se terminera, comme toujours, par des impôts, lorsqu'il faudra bien rembourser les emprunts actuels. Or, comme nous l'avons montré il y a peu, les prélèvements obligatoires français sont déjà au dessus des autres pays ; il sera donc impossible d'accroître encore les impôts, sauf à tuer définitivement nos entreprises et notre économie. Il faut en revenir à Turgot s'adressant à Louis XVI : « Point de banqueroute, point d'impôts nouveaux, point d'emprunts ; il faut ramener la dépense en dessous de la recette ».

Le malheur des autres nous console-t-il ? Non, car si nous sommes tous touchés par la récession, nous avons plus d'impôts que les autres, plus de dépenses publiques, plus de dette publique, notre Etat est déjà omniprésent et le président veut accroître encore son rôle ; nos entreprises sont paralysés par les réglementations et on veut réguler encore plus ; nous sommes toujours aussi colbertistes, ayant peur de la concurrence et du vent du grand large. Bien sûr, l'économie mondiale repartira et les pays émergents serviront de moteur ; mais la France ne suivra pas, car elle n'aura pas réformé son économie, ni son Etat, ni ses finances publiques, ni sa fiscalité. Seuls les pays qui ont su réformer sortiront rapidement de la crise. Nous, nous passons du colbertisme à l'étatisme sauvage. Voilà pourquoi, quand les autres auront sorti la tête de l'eau, nous serons toujours au fond, attachés par les boulets de l'Etat.

CARA... ETOUR DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

r r H t u r . u v t t r , r v t r ut t
z r d r : z j u (50), r u 2002 u f u
r t ur, r n rv v , jur t r t , t r ,
u r r u
r v t u
u u
ut t
uv
ut vr
t ur «

[REDACTED]

l'actualité qui nous fait réfléchir

[www](#)

zz

fv

» :

l'actualité qui nous fait réfléchir

LA SNCF MET LA CONCURRENCE SUR UNE VOIE DE GARAGE

Le 15 septembre 1994, la SNCF a annoncé qu'elle allait ouvrir à la concurrence une partie de ses services de transport de voyageurs. Cette décision, qui a été saluée par certains observateurs, a suscité de vives réactions de la part de la profession ferroviaire et de la population. Les syndicats ont dénoncé une dégradation des conditions de travail et de sécurité, tandis que les usagers craignent une baisse de la qualité de service. Le débat est complexe et nécessite une réflexion approfondie sur le rôle de l'Etat et de la SNCF dans le transport public.

La SNCF, qui a longtemps été le monopole du transport ferroviaire en France, se voit aujourd'hui concurrencée par des entreprises privées. Cette ouverture à la concurrence est le résultat de la loi de décentralisation des transports de 1993. Elle vise à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts, mais elle soulève également de nombreuses questions sur la qualité et l'équité du service.

Les syndicats craignent que la concurrence entraîne une dégradation des conditions de travail des employés de la SNCF. Ils ont dénoncé des plans de réduction des effectifs, des suppressions de postes et des départs précoces. Ces mesures, qui ont déjà eu lieu, ont suscité une forte opposition et ont conduit à des actions de grève.

Les usagers, quant à eux, craignent que la concurrence entraîne une baisse de la qualité de service. Ils ont dénoncé des retards, des annulations et une dégradation des conditions de voyage. Ces craintes sont fondées, car la concurrence a effectivement entraîné une dégradation de la qualité de service dans certaines régions.

Le débat est complexe et nécessite une réflexion approfondie sur le rôle de l'Etat et de la SNCF dans le transport public. L'Etat doit garantir un service de qualité et équitable pour tous les usagers, tout en encourageant l'innovation et l'efficacité. La SNCF doit continuer à investir dans l'infrastructure et le matériel roulant, tout en améliorant ses services à la clientèle.

T ROMI
OLIBÉRA

u
r u

u
v m
ut
s r
t
u
s

u
t

